

Bordeaux, le 01/04/09

Avril 2009 : création de l'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB)¹

L'Institut Polytechnique de Bordeaux (IPB) rassemble 6 écoles d'ingénieurs du site de Bordeaux : l'ENSEIRB², MATMECA³, l'ENSCP⁴, l'ISTAB⁵, l'ESTBB⁶ et l'IDC⁷.

L'IPB : un projet ambitieux et novateur

L'IPB est un Etablissement Public à Caractère Scientifique, Culturel et Professionnel (EPSCP) constitué sous la forme d'un Grand Etablissement⁸. Cet exemple unique en France correspond à la volonté du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, du Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) « Université de Bordeaux » et du Conseil régional d'Aquitaine, de fédérer les écoles d'ingénieurs d'un même site.

Les missions de l'IPB

L'Institut a des missions d'enseignement, de recherche, de diffusion de la culture scientifique et technologique et de transfert de technologie. Il a vocation à délivrer des titres d'ingénieurs et à concourir au sein du PRES Université de Bordeaux au développement des formations doctorales.

François Cansell, professeur des universités et ancien directeur de l'ENSCP, est nommé administrateur provisoire de l'IPB.

Objectifs de l'IPB : construire un groupe fort d'écoles

Les objectifs principaux pour une nouvelle structuration des formations d'ingénieurs sont :

- accroître la visibilité nationale et internationale des écoles
- augmenter le nombre d'ingénieurs formés en Aquitaine
- accroître l'attractivité du site pour le recrutement des élèves-ingénieurs
- favoriser l'insertion professionnelle des ingénieurs formés
- permettre l'émergence de nouvelles filières et favoriser les synergies entre formations d'ingénieurs
- développer l'offre de formation continue et de VAE à destination des entreprises

Neuf filières de diplômes d'ingénieurs

Grâce à ses écoles, l'IPB couvre un spectre très large de domaines de formations d'ingénieurs : chimie, biologie, physique, alimentation, sciences cognitives, biotechnologies, électronique, informatique, télécommunications, modélisation mathématique et mécanique.

1 Création au 1^{er} avril 2009, décret ministériel du 25 mars paru au Journal Officiel le 27 mars 2009.

2 Ecole Nationale Supérieure d'Electronique, Informatique et Radiocommunications de Bordeaux

3 Ecole d'Ingénieur en Modélisation Mathématique et Mécanique

4 Ecole Nationale Supérieure de Chimie et de Physique de Bordeaux¹

5 Institut des Sciences et Techniques des Aliments de Bordeaux

6 Ecole Supérieure de Technologie des Biomolécules de Bordeaux

7 Institut de Cognitive

8 Au sens de l'article L.717-1 du code de l'éducation.

Organisation administrative

L'IPB sera dirigé par un directeur général assisté de deux directeurs adjoints et de structures centralisées : un Comité de Direction (composé notamment des directeurs d'écoles), un Conseil d'Administration (présidé par une personne issue du monde de l'entreprise), un Conseil Scientifique et un Conseil des Etudes.

Deux fusions d'écoles >> quatre écoles composantes de l'IPB

La constitution de l'IPB s'accompagnera d'une dynamique de regroupement des formations d'ingénieurs. Dans une volonté d'affichage thématique qui permettra de construire des écoles puissantes et à forte visibilité, deux fusions d'écoles vont avoir lieu : entre l'ENSCP et l'ISTAB d'une part et l'ENSEIRB, MATMECA d'autre part.

Le 1er Conseil d'Administration provisoire de l'IPB, prévu fin avril 2009 fixera le règlement intérieur de l'établissement et proposera la création des quatre écoles composantes suivantes :

- **l'ENSEIRB-MATMECA** : Ecole nationale supérieure d'électronique, informatique, télécommunications, mathématiques et mécanique de Bordeaux

Résultant de la fusion entre l'ENSEIRB et MATMECA

- **l'ENSCP** : Ecole nationale supérieure de chimie, de biologie et de physique

Résultant de la fusion entre l'ENSCP et l'ISTAB

- **l'ENSC** : Ecole nationale supérieure de cognitive
- **l'ESTB** : Ecole nationale supérieure de technologie des biomolécules de Bordeaux

Les écoles d'ingénieurs seront créées par arrêté ministériel en tant qu'écoles composantes de l'Institut. Chaque composante aura un directeur et un Conseil d'école.

L'Institut Polytechnique de Bordeaux est rattaché aux universités Bordeaux 1 et Bordeaux 2 par une convention de partenariat qui fixe les règles de collaboration entre les trois établissements notamment pour la gestion de leurs laboratoires communs de recherche. L'IPB devient membre fondateur du PRES Université de Bordeaux (à la place de l'ENSEIRB et de l'ENSCP).

L'IPB rassemble :

- 1800 élèves-ingénieurs
- 188 enseignants-chercheurs
- 110 personnels BIATOS
- plus de 540 intervenants extérieurs
- 32 000 m² de locaux

L'IPB est hébergé dans les locaux de l'ENSCP : 16 avenue Pey Berland, 33607 PESSAC Cedex, en attendant la livraison d'un bâtiment dédié à l'administration de l'IPB en 2012.

CONTACT PRESSE :

Communication IPB

Delphine Flaud, Chargée de communication IPB
communication@ipb.fr – 05.56.84.44.56